



Formation TARDOC
pour cardiologues
22 avril 2026

Novartis Pharma Schweiz AG
Surstoffi 14
CH – 6343 Rotkreuz

Patricia Brönnimann
Product and Solutions Partner
079 572 22 92
patricia.broennimann@novartis.com

Lausanne, le 23 mars 2026

Invitation : «Formation spécifique au domaine TARDOC & forfaits ambulatoires»

22 avril 2026, 18h30 à 20h00
Hôtel Aquatis, Rte de Berne 148, 1010 Lausanne

Chère Doctoresse, Cher Docteur,

Le 1er janvier 2026, le système tarifaire TARMED a été remplacé par le nouveau catalogue tarifaire individuel TARDOC ainsi que par des forfaits ambulatoires. Cette réforme vise à permettre une facturation plus moderne et efficace, mais elle apporte également son lot de défis. Nous souhaitons vous accompagner au mieux dans cette transition. Grâce à une mise en œuvre efficace, il est possible d'éviter une administration inutile et de maintenir le focus sur la prise en charge des patients.

Notre expert vous informera des nouvelles réglementations et vous accompagnera dans l'application concrète de la facturation des prestations ambulatoires.

Les points suivants seront abordés :

- Le spectre des prestations de votre domaine spécialisé
- Des exemples de facturation concernant des examens et traitements typiques
- Les règles et définitions
- Les questions des participants

Le cours aura lieu le **mercredi 22 avril 2026 de 18h30 à 20h00**
à l'hôtel Aquatis, Rte de Berne 148, 1010 Lausanne.

Une participation aux frais de **90 CHF** (hors TVA) par personne sera appliquée.
Nous serions ravis de recevoir votre inscription **avant le 8 avril** via le formulaire ci-dessous.

Meilleures salutations.

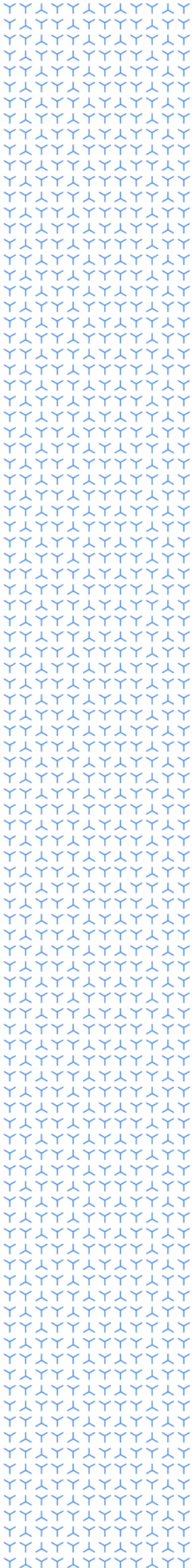
Novartis Pharma Schweiz AG

Patricia Brönnimann
Product and Solutions Partner

Sandra Bergmann
Commercial Lead

Novartis Pharma Schweiz AG
Surstoffi 14
6343 Rotkreuz
Switzerland
V17.03.2020





Formulaire d'inscription

Formation TARDOC pour cardiologues, 22 avril 2026

Nom Prénom:

Adresse :
.....
.....

La facturation de la participation aux frais sera effectuée à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Je participerai volontiers à la formation.

Adresse email
du participant:

Question spécifique à préparer pour l'orateur:

.....
.....
.....
.....

Ici, je confirme mon inscription définitive et **contraignante**, ainsi qu'avoir pris connaissance des conditions de participation et les avoir comprises:

.....
Lieu/ date Signature

S.v.p., à renvoyer à l'adresse mail ci-dessous **avant le 8 avril 2026 midi:**

patricia.broennimann@novartis.com



Conditions de participation

Novartis Pharma Schweiz AG (Novartis) demande une contribution personnelle pour répondre aux exigences légales de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh), respectivement à l'ordonnance sur l'intégrité et la transparence dans le domaine des produits thérapeutiques (OIPTTh). Votre montant de contribution personnelle s'élève à 90 CHF (hors TVA).

Des dépenses personnelles additionnelles ou d'annulation sont entièrement à votre charge.

Novartis n'est pas responsable du voyage d'un participant en particulier. Le voyage est à organiser et à payer personnellement.

Nous désirons vous rendre attentif que votre inscription est **contraignante** et que des frais éventuels pour des changements de réservation ou d'annulation seront totalement à votre charge. Si, à cet égard, n'importe quel problème devait survenir, nous prions de nous en informer rapidement.

Dans le cas éventuel d'un nombre de participants inférieur à 11, nous nous réservons le droit d'annuler le cours.